

Metz, le 27 octobre 2021

Service aménagement biodiversité eau  
Unité police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

**GEODERIS**  
1 rue Claude Chappe  
57075 Metz Cedex 3

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant l'implantation de piézomètres» à Alsting.  
Accord immédiat  
**RÉF.** : Y:\1. Dossiers PE\Forage - pompage\ALSTING\10 2021 Piézomètres  
**P.J.** : 1 récépissé

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

"Implantation de piézomètres" à Alsting.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 27 octobre 2021
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2021-00557
- Dossier réalisé par : GEODERIS

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie d'Alsting où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger